

L'EUCALYPTUS

Table et chambres d'hôtes en Provence

Les Arcs sur Argens, dans le Var

Tél : (33) 04 94 47 54 40

Courriel : info AT eucalyptus-arcs . com (sans les espaces)

**INFORMATIONS SUR LES RESERVATIONS,
OPTIONS ET ANNULATIONS****COMMENT RESERVER :**

voici les étapes que nous remercierions de suivre pour une réservation sans souci :

- 1** - vous nous contactez par téléphone ou par e-mail ou par courrier, et nous vous indiquons les disponibilités ;
- 2** - Lorsque vous avez fait votre choix, que ce soit immédiatement ou après moult réflexions, vous nous l'indiquez : une option est alors posée sur votre ou vos chambre(s), en sorte qu'elle(s) vous soi(en)t provisoirement réservée(s) ; cette option est valable 8 jours au plus, jusqu'à réception de votre courrier avec arrhes, comme suit ci-dessous ; si vous avez une préférence pour l'une ou l'autre chambre, merci de nous l'indiquer, nous en tiendrons compte au mieux selon disponibilités, et vous en serez informé.
- 3** - Nous vous envoyons par e-mail ou par la poste un contrat de location, que vous nous retournez complété, signé et accompagné des arrhes. Les arrhes sont de 20 euros par nuit et par chambre double, de 25 euros sinon, plus le cas échéant 8 euros par repas par personne pour le premier dîner en table d'hôtes le soir de votre arrivée ; elles peuvent être versées soit par chèque bancaire à notre ordre (Commowick, et pas l'Eucalyptus), soit par chèques vacances, soit par virement bancaire ou par Paypal (carte bancaire).

Selon la réglementation en vigueur, les contrats de location indiquent :

- le nom auquel la réservation est faite,*
- vos coordonnées avec un numéro de téléphone et si possible une adresse e-mail,*
- le nombre de personnes et de chambres,*
- les dates exactes de début et de fin du séjour et le nombre de nuits correspondant,*
- les tarifs des prestations,*
- la mention que vous avez lu et approuvé le contrat et les informations sur les réservations et annulations,*
- la date et votre signature..*

GESTION DES ANNULATIONS :

toute location de chambre nécessite votre acceptation de cette gestion des annulations.

Si ce mode de fonctionnement ne vous convenait pas, vous pouvez nous contacter :-)

- Séjours en chambre d'hôtes : en cas d'annulation totale ou partielle du séjour de votre part, avant et/ou pendant le séjour, les arrhes des nuitées annulées seront conservées par nous ; leur montant, total ou partiel, ne pourrait vous être restitué qu'en cas de re-location de la chambre.
- Repas en table d'hôtes : en cas d'annulation moins de 24 heures avant du repas du soir de votre arrivée, les arrhes versées pour ce repas seront conservées par nous ; à plus de 24 heures avant, elles vous seront restituées.
- Pour nos séjours à la carte et cures complètes "Bien-être et Remise en forme", une assurance-annulation spécifique Europ-Assistance est à votre disposition pour 2,85% de supplément : nous le signaler lors de l'inscription